

Hors du commun, hors des communes De Ris-Orangis à Grigny, un an dans la vie d'un bidonville

Octobre 2013. En bordure de la N7, quatre-voies à Ris-Orangis dans l'Essonne, le rouge de la publicité annonçant la présence d'un Kentucky Fried Chicken à deux minutes en voiture a pâli. Comme inamovible dans cette zone périurbaine de la région parisienne, à 23 kilomètres au sud-est de la capitale française, le panneau géant à l'effigie du vieux barbu américain a survécu au désastre. Les taillis alentours ont perdu leurs feuilles et laissent entrevoir une parcelle laissée à l'abandon – enchevêtrement de ronces et de pierres, champ de ruines indiquant qu'une bataille a eu lieu. Moins d'un an auparavant, des personnes vivaient sur ce terrain situé entre une bretelle de voie rapide et un stade. Elles n'y sont plus. Les cabanons qu'elles avaient construits non plus. En vue des élections municipales de 2014, la mairie socialiste en fait un argument de campagne. Elle a réglé le « problème ». Ou plutôt l'a déplacé, hors des frontières communales. Après des journées d'errance, les Roms chassés ont trouvé refuge 800 mètres plus loin. C'est là, dans la ville voisine de Grigny, qu'ils ont posé leurs bagages. Dans la boue, à nouveau, en quête d'hospitalité, tout est à reconstruire. Emmêlé dans ses contradictions, l'édile communiste propose l'accès aux équipements de base, mais lui aussi est déterminé à les faire partir.

Roms & riverains

De tous bords politiques, les élus locaux partagent le même réflexe lorsque leur territoire est occupé : ils cherchent à se débarrasser des indésirables pour rétablir leur souveraineté menacée. Car aux yeux des pouvoirs publics, les Roms ne sont pas des pauvres comme les autres, ils ne sont pas des sans-abri comme les autres, ils ne sont pas des familles comme les autres, ils ne sont pas des étrangers comme les autres. Ils sont en trop. À la manière des Bohémiens d'autrefois, ils transportent dans leur sillage un univers fantasmé de vol, de saleté, de bruit, de violence, d'animalité qui leur confère une place à part, hors du commun, hors des communes. Pour la plupart des maires, « ces gens-là » n'ont rien à faire là, pas d'avenir, rien, ils ne sont pas comme nous, ils font peur, ils sentent mauvais, ils se nourrissent d'épluchures et attirent les rongeurs. C'est leur « mode de vie ». Pour la minorité des mieux intentionnés, ils outrepassent leurs droits en squattant la propriété d'autrui, ils font de l'ombre aux pauvres, les immigrés s'en méfient. En sauver quelques-uns serait envisageable, mais une poignée, pas plus, sinon gare à l'appel d'air, c'est inéluctable, les autres doivent partir. Le ministre de l'Intérieur en personne le dit : ils ne « souhaitent pas s'intégrer », ils ont « vocation » à retourner dans leur pays d'origine.

Ris-Orangis, blocs de pierre

À Ris-Orangis, la mairie s'est efforcée de les faire fuir avant de les expulser. Pendant une année, toutes les techniques de harcèlement y passent. Gravats amassés à l'entrée du campement, accès à l'eau entravé, refus de scolarisation, PV à répétition, surveillance policière. Le processus de déshumanisation atteint son comble lorsqu'un tract anonyme supposé traduire la *vox populi* appelle les Rissois à soutenir

le maire pour empêcher que l'agglomération ne devienne «la plus grande poubelle de France». En toutes lettres sur un bout de papier distribué sur les marchés : «200 à 300 Roms rien que pour notre ville. Cet été, les rats qui cohabitent avec eux vont envahir toutes les rues.» Représentés par des élus PCF puis PS depuis les années 1970, les 28 000 habitants votent parfois à droite lors de l'élection présidentielle. François Hollande arrive en tête en 2012, Nicolas Sarkozy en 2007 et Jacques Chirac en 2002 avec, cette année-là, un score élevé en faveur du Front national. Rebaptisée avenue de la Libération, la N7 traverse une ville étendue aux constructions hétérogènes, immeubles récents déjà vieillissés et pavillons en meulière habités par des employés de bureau, des infirmières, des techniciens de surface, des commerciaux ou des retraités. Comment savoir, derrière ces façades, qui conspuent les Roms et combien leur viennent en aide ?

Octobre 2012. Une vingtaine de familles demeurent dans les bosquets le long de la route nationale. Elles s'y sont installées quelques semaines plus tôt, après avoir été expulsées d'un autre endroit en région parisienne. Harcelées quasi quotidiennement par les services de la municipalité et les policiers, elles vivent dans l'incertitude du lendemain. Leur situation n'est connue que de quelques militants de l'Association de solidarité en Essonne avec les familles roumaines roms (Asefr) créée en 2003, du Secours catholique et du Secours populaire. Survivant tant bien que mal à l'abri des regards, elles se sentent continuellement menacées, sans avoir nulle part où aller. Un ultime épisode les décide à témoigner pour rompre l'isolement et faire connaître à l'extérieur ce qu'elles endurent. Sur ordre de la mairie socialiste, dans un département socialiste, sous l'impulsion d'un

Roms & riverains

ministre de l'Intérieur socialiste, un bulldozer vient décharger des blocs de pierre à l'entrée du campement. Pour sortir, il faut escalader un talus, les landaus ne passent plus, bébés dans les bras, les femmes manquent de tomber à chaque instant. Les habitants se retrouvent piégés chez eux. Une administration applique à des hommes une technique de chasse : l'enfumage.

Ce jour-là, le ciel est dégagé. Malgré l'air froid et sec, les chaussures s'enfoncent sur le chemin au bout duquel les cabanes apparaissent. Bâties à l'aide de palettes et de contreplaqué, recouvertes de bâches en plastique pour isoler de la pluie, elles forment un hameau de bric et de broc, avec ses ruelles et sa place centrale. Du linge sèche sur les cordes. Les intérieurs débordent de canapés, de tables et d'ustensiles de cuisine. De décorations aussi – bouquets de fleurs, tableaux et miroirs. Pas de bruit, tout est calme. Des visages surgissent, d'abord d'enfants curieux puis d'adultes avenants.

Dragomir¹ ouvre sa porte pour évoquer les dernières péripéties. Plusieurs habitants se sont regroupés dans sa maison. La trentaine, jean clair et tee-shirt imprimé, il porte de grosses chaussures capables d'affronter les intempéries. Ses cheveux noirs coupés courts encadrent un visage grave et anguleux. « Ça n'arrête plus. Ils sont venus il y a quatre jours pour nous dire de sortir les voitures. Hier, ils ont apporté les pierres, des gros cailloux difficiles à bouger, ils les ont mis là devant chez nous. Quelqu'un de la mairie a dit qu'un jour ils viendraient tout casser. Et ce matin, ils sont passés pour compter les baraques. » « Ils » désigne indistinctement les agents municipaux et les policiers nationaux, ces pouvoirs publics qui ne viennent que pour les tourmenter. « Ils nous

prennent pour des moins que rien», dit-il dans un français rocailleux appris en Roumanie, son pays d'origine. Occupé sans autorisation, le terrain, qui appartient au Conseil général, est répertorié comme un «délaisse de voirie» selon le jargon administratif. L'absence de projet sur le périmètre devrait rassurer les résidents, mais non, le message de la mairie est passé. Ils se savent en sursis, extrême précarité sans lendemain: «On fait quoi, on va où?» Comme la plupart des 15 à 20 000 Roms vivant en France (un chiffre stable depuis une décennie), dont 1 200 recensés en Essonne, Dragomir ne se définit pas comme nomade, il aspire à un logement et un travail fixes. D'expulsion en expulsion, il ne sait plus combien au juste, Moulin-Galant, Villabé, Tarterêts, Viry-Châtillon, Villemomble et Ris-Orangis, cela fait presque dix ans qu'il séjourne dans l'Hexagone. Parti en 2004 de Beius, petite ville au nord-ouest de la Roumanie «parce que c'était la misère», il ne voit pas son horizon s'éclaircir. À aucun moment, pourtant, il n'envisage de revenir dans sa Transylvanie natale.

Le code général des collectivités territoriales prévoit que les municipalités assurent le ramassage des ordures et le raccordement à l'eau des habitations, y compris illégales, afin de prévenir les risques d'insalubrité. Certaines font en sorte de mobiliser les acteurs concernés et ajoutent, à ce minimum, l'accès à l'électricité et aux sanitaires. Ris-Orangis s'y refuse. Tout semble fait, dans cette ville redoutant le déclassement de ses habitants, pour rendre la vie littéralement impossible à ces citoyens européens considérés comme trop miséreux, et trop différents, pour partager le même espace et les mêmes services. Après 17 ans d'exercice, Thierry Mandon termine son mandat de maire². L'ex-conseiller d'Arnaud Montebourg lors des primaires socialistes, devenu par la suite porte-parole

Roms & riverains

du groupe PS à l'Assemblée nationale, se veut sans états d'âme. «C'est se donner bonne conscience à peu de prix que de demander qu'on soit clément et qu'on tolère ces campements insalubres», déclare-t-il à ses électeurs dans un édit de la gazette municipale. Pour lui, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, «le terrain est occupé illégalement, les gens doivent être expulsés, on ne peut pas accepter que des bidonvilles s'installent comme ça». Il n'envisage aucune alternative, même temporaire. «Les aires de nomades, c'est déjà compliqué, alors les campements illégaux!», dit-il à propos de l'obligation faite aux communes de réserver des emplacements aux membres de la communauté des Gens du voyage, majoritairement français. Les Roms venus de Roumanie ou de Bulgarie n'y ont pas accès. Ne disposant pas du livret de circulation indispensable pour y séjourner, ces immigrants s'installent sur des friches apparemment abandonnées. Ils se voient reprocher leurs occupations «sauvages» alors qu'aucun dispositif public n'est prévu pour les accueillir.

Outre le respect de la propriété, le maire évoque la dangerosité du lieu, liée à la densité de la circulation sur la nationale et la proximité des rails du RER D. «Il n'y a pas si longtemps, des enfants se sont retrouvés sur la voie. Le RER a dû s'arrêter! Au final, ce train a eu 25 minutes de retard!» s'exclame-t-il. Le blocage de l'entrée, il en assume la responsabilité. «Cette implantation est hyper-dangereuse, une fois où j'étais allé sur place, un camion qui sortait du terrain a failli entrer en collision avec une voiture», indique-t-il. Entre la mairie et le Conseil général, les relations sont tendues. Jérôme Guedj, tendance aile gauche du PS, préside le département. Il se veut plus conciliant. Sa directrice de cabinet, Agnès Moutet-Lamy affirme que «par principe» le Conseil général évite les évacuations sur les terrains lui appartenant,

avant d'ajouter, rejoignant la ligne municipale, que «par principe aussi», l'aménagement de point d'eau et de sanitaires est refusé pour ne pas «cautionner des installations illégales parfois accompagnées de pratiques mafieuses».

Dragomir remet une bûche dans le poêle à bois, allumé toute la journée depuis quelques jours. Reliée à un conduit vertical transperçant le plafond, la cheminée fixée sur le toit crache en continu une fumée âcre. La lumière ne filtre qu'au travers de deux ou trois ouvertures. À l'intérieur, sans électricité, la nuit tombe vite. Tout est calfeutré : des tissus sont accrochés aux murs, des coussins aux couleurs vives s'amoncellent sur les lits, des tapis ornés d'arabesques superposés sur des morceaux de moquette recouvrent le sol. Mais cela ne suffit pas à assurer l'étanchéité si bien qu'une humidité persistante envahit l'unique pièce. «D'un coup, il s'est mis à faire froid, quelques degrés au-dessus de zéro, il faut chauffer pour ne pas geler», dit-il comme pour se justifier. «Les policiers qui sont venus ce matin nous ont menacés : "Si on voit de la fumée, on casse tout." Et nous, comment on fait ? On meurt de froid ? »

Dans la bicoque, quatre mètres sur cinq, les voisins se saluent, discutent et repartent. Les enfants viennent de rentrer de l'école. Ils déambulent, s'assoient sur les genoux, sortent jouer à chat perché dans un caddie. Un vieux monsieur, béret vissé sur la tête, rentre de la gare du Nord où il jouait de la musique. Arrêté par la police, il vient de se voir délivrer une obligation de quitter le territoire français (OQTF), mesure administrative, qui, comme son nom l'indique, l'enjoint de rentrer dans son pays d'origine. Dragomir débouche une bouteille d'eau pour préparer le café. Sur une table basse en bois, sa femme

Roms & riverains

Daniela a disposé, dans une assiette dorée, des parts de gâteau entourées d'un papier d'argent. Petits et grands, les convives se servent, installés sur deux lits transformés en canapé le jour. Elle se rassoit dans un fauteuil de bureau à roulettes, récupéré comme le reste du mobilier, dont une gazinière à l'ancienne et un module de cuisine en formica. L'économie de l'essentiel, chaque objet rangé au millimètre près, aucune place perdue, rien de superflu.

Eau

Entouré de ses trois filles, Dragomir pivote sur son tabouret pour les présenter. La plus grande, Sorina, 12 ans, veste en skaï, natte noire, lui a valu une énorme frayeur. Le commissariat l'a récemment appelé à son sujet. « Qu'avait-elle fait ? Je me suis posé la question », reconnaît-il en la regardant. Elle prend la parole et raconte ce qui s'est passé. Comme chaque jour, elle s'est rendue à la borne d'incendie en bordure de la nationale, à 150 mètres de là, accompagnée d'une autre jeune fille. Elles portaient leurs bidons quand les policiers les ont arrêtées et emmenées au poste : « Ils nous ont dit que c'est interdit de voler l'eau. »

Interrogé sur cet événement, Thierry Mandon déclare « ne pas croire une seconde à cette histoire ». Questionné à son tour, le commissaire répond d'abord ne pas en avoir entendu parler, mais que « s'il y a vol d'eau, il y a vol d'eau ». Information prise auprès de ses services, il confirme : « Les deux jeunes filles étaient en train de bidouiller la bouche d'incendie. Pour l'ouvrir, il faut une clef spéciale dont elles ne disposent pas, elles risquaient de casser le matériel. Comme elles étaient dépourvues de pièce d'identité, elles ont été conduites au commissariat. » Pour être

légale, l'interpellation de mineurs doit se fonder sur un flagrant délit ou un délit sur le point d'être commis. Sa justification, dans ce cas, est discutable, aucun des résidents du campement n'ayant intérêt à détruire la seule source d'eau potable.

Quel que soit le prétexte, l'opération, du point de vue des forces de l'ordre, a réussi. « J'ai eu peur, dit Sorina. Et maintenant, tous les autres enfants ont peur aussi, surtout que les policiers percent les bidons. » Sa mère est venue la chercher, accompagnée d'un militant de l'association locale. Son père l'aide à traduire. La jeune fille a subi plusieurs expulsions qui l'ont contrainte à interrompre plusieurs fois sa scolarité. La demande d'inscription au collège est en cours. Ce n'est pas *Le Mythe de Sisyphe* d'Albert Camus qui traîne sur la table recouverte d'un napperon, mais *L'Espoir* d'André Malraux, en version poche. Les pages du livre sont racornies. En cette rentrée 2012, Sorina propose d'en faire cadeau : elle désespère d'apprendre un jour à lire le français. Ses deux petites sœurs, elles, ont vu leur dossier rejeté à Ris-Orangis. « Les services de la mairie nous ont dit "non, ce n'est pas possible, vous n'êtes pas installés sur un terrain qui vous appartient et de toute façon vous allez être expulsés bientôt" », affirme Dragomir, qui répète, pour contrer les clichés sur sa communauté, qu'il tient à ce que ses enfants aillent à l'école. « On ne refuse pas la scolarisation, mais on demande un minimum de choses comme la date de naissance, un certificat de naissance et un état de vaccination. Et ça, ils ne l'ont pas », proteste Thierry Mandon, alors même que l'inspection académique n'a jamais fait de ces éléments un préalable. Le père de famille explique en outre que les pièces exigées ont été présentées. En attendant, Florina, cinq ans, et Alicia, six ans, prennent tous les jours le RER pour aller à l'école maternelle à

Roms & riverains

Viry-Châtillon, là où elles vivaient auparavant. Devant la distance à parcourir, certains parents du bidonville renoncent à l'alphabétisation des petits.

PV

Dragomir n'est pas chiffonnier. La possession d'un véhicule lui permet d'être ferrailleur. Sa camionnette est son outil de travail. À bord, expert en raccourcis, il sillonne le département à la recherche de chantiers et d'encombrants : « Sans voiture, je ne peux rien faire. J'y entasse les métaux que je récupère. Je les amène ensuite chez moi, c'est là que je les travaille et les trie. Quand le coffre est plein, je les apporte aux ferrailleurs de la N7, en ce moment c'est 14 centimes le kilo... » En moyenne, il retire 400 à 600 euros mensuels de son activité au noir. Comme tous les Roumains et les Bulgares, il ne dispose pas des mêmes droits au travail que les autres Européens, ce qui exclut de son champ professionnel la plupart des emplois légaux. Cette inégalité de traitement est censée perdurer jusqu'au 31 décembre 2013, date prévue de la fin des mesures dites transitoires, marquant l'aboutissement de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union européenne. À cause des blocs de pierre, il ne peut plus se garer à l'intérieur du campement. Le stationnement à proximité lui est aussi interdit. Il vient d'en faire l'expérience : « Les policiers m'ont arrêté, là devant, il y a trois semaines. J'ai dû payer en espèces 160 euros d'amende pour avoir roulé sur le trottoir et pour un phare soi-disant fêlé, et 122 euros à la dépanneuse pour qu'elle n'emporte pas la camionnette. » « Ils ne m'ont pas laissé parler, j'ai dû payer en liquide », insiste-t-il preuves à l'appui. Ces assauts sont vécus comme de l'intimidation : « Ils sont racistes, ils en ont après nous. »